

# MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

15 bis, route d'Antibes – 58400 MESVES SUR LOIRE

Téléphone : 03 86 69 04 87 – Courriel : [mairiedemesvessurloire@wanadoo.fr](mailto:mairiedemesvessurloire@wanadoo.fr)

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2017

Convocations du 2 octobre 2017

**Présents** : MM. et Mmes GILOT Bernard – CHARLON Emmanuel – CHICON Sladjana - DEROUX Jean-Marc - Mme GOUGRY Anne-Marie - GUILLOT Michel – JUNCHAT François – LEFIEUX Isabelle – POITOU Arnaud - SCHMITT Jacques – SEDE Samerha

**Représentés** : M. POIRIER Pascal (pouvoir donné à A.M. GOUGRY) - Mme ROSIER Marie-Evelyne (pouvoir donné à B.GILOT)

**Secrétaire de séance** : M. POITOU Arnaud

La séance est ouverte à 18h30.

En ouverture de séance, le Maire invite les membres présents à observer une minute de silence en mémoire de Georges PERRET, conseiller municipal décédé le 22 juillet dernier.

### ◆ **Délibération pour les autorisations et actes instruits par la commune en matière d'urbanisme**

Le Maire présente la proposition de « Convention entre l'Etat et la commune de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol » (ordonnance n°2005-1527 du 08/12/2005 – décret n° 2007-18 du 05/01/2007 – décret n° 2007-817 du 11/05/2007). Le préambule stipule que « le Maire peut disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique des demandes de permis ou des déclarations préalables dont la décision relève de sa compétence et qui lui paraissent justifier l'assistance technique de ces services ». Après discussion, le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (13 voix pour) mandat au Maire pour signer cette convention.

### ◆ **Proposition du SIEEEN de modification de luminaires en vue d'économies d'énergie**

Préalablement à la réunion, le Maire a fait parvenir à chaque conseiller la proposition du SIEEEN. En synthèse, il ressort que 43 lanternes vétustes (sur les 185 installées dans la commune) pourraient être remplacées par des lanternes de type « IP 66 » avec module LED et appareillages électriques ; ceci permettrait de respecter la valeur minimum d'efficacité lumineuse fixée à 70 lm/W, d'améliorer l'éclairage des rues concernées, de réduire la consommation d'énergie de 3722 kWh (57% de la consommation) et de rejeter 442 kg de CO<sup>2</sup> en moins par an dans l'atmosphère ; le coût des travaux pour la commune serait de 5848 € (soit 20 % du montant total, le reste étant couvert par le SIEEEN et par subvention TEPCV, Territoires à Energies Positives pour la Croissance Verte) ; les travaux doivent être réalisés fin 2017 - début 2018, et la facture sera réglée en 2018 sur le budget 2018. Après échange, le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (13 voix pour) mandat au Maire pour valider et signer cette proposition du SIEEEN.

### ◆ **Encaissement d'une participation suite à l'occupation des Gens du Voyage**

Les gens du Voyage ont déposé en mairie en espèce 100 € après l'occupation du terrain des charmilles cet été. Le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (13 voix pour) mandat au Maire pour faire créditer au compte « 7718 – autres produits exceptionnels de gestion ».

### ◆ **Adhésion au « Pays Nevers Sud Nivernais »**

Le Maire présente la proposition en précisant qu'elle est en phase avec la stratégie de CCLVN et l'avenir probable du « Pays Bourgogne Nivernaise ». Après échange, le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (13 voix pour) mandat au Maire pour procéder à l'adhésion de la commune au « Pays Nevers Sud Nivernais ».

### ◆ **Questions diverses**

→ Contrat aidé de S. Drouillat : après les démarches entreprises par la commune, le contrat aidé de S. Drouillat est prolongé d'un an ; le Maire indique que seulement quelques prolongations de contrats de ce type ont été acceptées pour le département de la Nièvre.

→ Salle des fêtes : suite aux difficultés rencontrées cette année, le Maire propose d'instituer une caution de 80 € à déposer en mairie lors de la réservation de la salle des fêtes, et une caution de 300 € lors de la remise des clés au réservataire. Après échange, le conseil municipal approuve à l'unanimité (13 voix pour) cette proposition.

→ Changement d'œuvres sociales pour les agents communaux : le Maire rappelle que la commune adhère au COS (Comité d'œuvres Sociales de la Nièvre) pour les agents communaux ; une proposition a été reçue en mairie pour remplacer le COS par le CNAS (Comité National d'Action Sociale), plus avantageux pour les agents. Après échange, le conseil municipal approuve à l'unanimité (13 voix pour) ce changement d'adhésion à compter de 2018.

# MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

15 bis, route d'Antibes – 58400 MESVES SUR LOIRE

Téléphone : 03 86 69 04 87 – Courriel : [mairiedemesvessurloire@wanadoo.fr](mailto:mairiedemesvessurloire@wanadoo.fr)

→ Décès de personnes isolées dans la commune : suite aux difficultés administratives rencontrées par la commune lors du décès récent d'une personne a priori sans famille, et pour éviter un enterrement « indigent », le Maire propose dans un premier temps d'identifier les autres habitants de la commune éventuellement dans une situation semblable ; le conseil municipal envisagera alors les suites qui pourraient être données au cas par cas. Dès maintenant, la mairie peut être contactée pour recevoir des informations complémentaires.

Madame Chicon propose son aide pour accompagner les personnes dans les diverses démarches administratives.

→ Cimetière : la commune effectuera un complément de recensement des concessions arrivées à échéance.

→ Problèmes de stationnement et d'accès de véhicules Route d'Antibes : signalés par des habitants de la commune, les solutions possibles seront examinées dans la prochaine réunion de la commission Travaux.

→ Décorations de Noël : le Maire indique qu'il a signé la commande de location (avec option d'achat en fin de contrat) de guirlandes initialement prévue en commission travaux et prévue au budget 2017 pour une durée de trois ans ; comme en 2016, des sapins givrés blancs seront commandés.

→ Association Vend'Espoir : le Maire informe qu'il s'est engagé à soutenir cette association. Il rappelle qu'une réunion d'information aura lieu le 27 octobre en salle des fêtes, relative à une manifestation (mai 2018) au profit de l'Association Française de l'Ataxie de Friedreich.

→ Commissions municipales :

- Commission du Personnel : prochaine réunion le 17/11/2017 à 18h30 ; Mme Chicon rejoint cette commission en remplacement de Monsieur Georges Perret.
- Commission Travaux : prochaine réunion le 04/11/2017 à 10h00.

→ Madame Sède indique que son fils qui participe régulièrement aux commémorations, se propose de chanter lors de la cérémonie du 11 novembre avec d'autres volontaires, le cas échéant.

La séance est levée à 20h30.